



## L'avenir est en marche !

Notre Commune, comme beaucoup d'autres, est en constante évolution avec l'ambition première, de nos Echevins et Présidente de CPAS, de mieux répondre à vos attentes.

Rappelons tout d'abord, les moyens déployés pour limiter les dégâts causés par les inondations : **la zone d'immersion temporaire (ZIT) du Moulin d'Hou (205.000 m<sup>3</sup>) est opérationnelle depuis juillet** (100 % à charge de la Région) tandis que deux dossiers ont été initiés pour la création de ZIT sur le Ry d'lesbecq (25.000 m<sup>3</sup>, au bas de la rue Haute) et au ruisseau du Pont Neuf - Stincup Lobbecq - (48.000 m<sup>3</sup>) à Bierghes. Un seul de ces 2 projets allant être subsidié par la Région (60 %), nous espérons une aide provinciale via notre Député provincial Marc Bastin, en charge des cours d'eau, que Sophie Keymolen, notre conseillère provinciale, ne manquera pas de solliciter.

**L'amélioration de nos voiries** est une autre préoccupation quotidienne, comme vous le constaterez dans cette édition.

L'avenir de la crèche, qui **sera créée à Bierghes**, et celui de Maison de repos sont en marche. L'évolution de la **rénovation de la Résidence d'Arenberg** en témoigne : plus de détails là aussi dans les pages suivantes.

Dans la même dynamique, un **nouveau règlement de stationnement au centre de Rebecq** a été adopté pour améliorer la rotation des véhicules dans la zone bleue et faciliter l'accessibilité de nos commerces locaux qui méritent notre attention. C'est dans le même esprit que le Règlement du marché a été adapté afin d'en fidéliser les commerçants.

La réflexion sur la **réhabilitation du site communal de la Grand Place** est enclenchée et une convention a été signée avec la Régie foncière de la Province à cet effet. Des contacts exploratoires ont aussi été pris avec l'IBW pour la construction d'un nouveau hall des travaux.

**De nombreux projets seront mis en œuvre par la Régie technique** dans les prochains mois, sans recourir à l'emprunt, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, grâce à nos finances communales maîtrisées, malgré un contexte économique difficile.

**L'avenir économique de notre pays est aussi en marche**, par l'installation du Gouvernement Michel, Charles Michel devenant Premier Ministre francophone libéral, 77 ans après Paul-Emile Janson.

Au-delà des caricatures en tous genres, cette équipe de centre-droit rapidement à pied d'œuvre, sera celle du redressement économique et de l'emploi, le communautaire n'étant pas à l'agenda !

**Des mesures et réformes structurelles nécessaires, vitales oserais-je affirmer, sont programmées afin que notre économie cesse d'être à la traîne par rapport aux pays voisins, que nos entreprises soient sauvegardées des délocalisations et qu'un maximum d'emplois soient maintenus et créés dans les prochaines années.**

Rappelons-nous aussi, malgré certaines rigidités de pensées, qu'un paradis social ne se bâtit pas sur un désert économique et soulignons que la concertation sociale permettra à chacune de ses composantes de saisir positivement cet espace de dialogue pour concrétiser un accord interprofessionnel porteur d'espoirs.

**Les ambitions économiques et sociales de ce gouvernement**, malgré les mesures annoncées, difficiles mais nécessaires, dans le respect des recommandations européennes de prendre le cap de l'équilibre budgétaire avec une diminution de notre dette (105 % du PIB), **sont de donner une vraie chance à la Belgique ainsi qu'un avenir meilleur à nos enfants et petits-enfants.**

Charles Michel a eu la volonté d'éviter une crise politique majeure par l'absence prolongée de gouvernement, et de permettre, ainsi, à notre pays de connaître enfin, **une véritable alternance politique** déterminée à nous proposer des perspectives d'avenir positives et durables.

Plus proche de nous, à l'approche des fêtes de fin d'année, et malgré les difficultés du moment, permettez-moi, au nom de notre Comité, de vous présenter **nos meilleurs vœux de succès et surtout de bonne santé** à vous et celles et ceux qui vous sont cher(e)s.

Au nom du Comité MR de Rebecq,  
Philippe Hauters, Président



j'ai **Me** **Rebecq**  
Mouvement Réformateur  
[www.mrrebecq.be](http://www.mrrebecq.be)



## La Régie technique : plus que des mots !

Beaucoup d'avancées sont réalisées dans la gestion des travaux communaux, voiries et bâtiments, de la compétence d'Axel Demol, notre 1<sup>er</sup> Echevin.

Notre volonté est d'**axer prioritairement notre action sur les réfections d'asphaltage** afin d'améliorer sensiblement l'état de nos voiries. Même s'il reste beaucoup à faire, différents projets ont déjà été réalisés : réfection de l'Avenue Marie Dusart, de la Rue Trieu du Bois, du Chemin Planche Quévité, de la Rue Parmentier, du Sentier de Rebecq, ...

D'autres **projets** sont initiés et ont été **budgetés pour 2015** : réfection de la Rue Basse, du bas de la Rue de Saintes et de la Place du Centenaire, de la Grand Place de Quenast, de la Rue de l'Ecole, de la Rue de la Station et de la Place de Bierghes.

En plus de ces grands projets d'asphaltage, la Commune alloue annuellement un budget important pour **réfectionner de petites sections de voirie**. A titre d'exemple, ont été refaits une partie de la Rue Crollies, le croisement du Chemin du Chenois, le bas de la Rue de la Cure et le Chemin Vert. En 2014, 200.000 € y ont été consacrés.

De plus, les trottoirs des Avenues des Rokètes et des Cayoteux ont été refaits et de petites réfections diverses seront également entreprises prochainement (bacs à plantation à Quenast, trottoirs de la Rue de la Station et de la Rue Crollies, etc.) pour plus de 100.000€.

Au niveau des **bâtiments publics**, le projet de construction d'un nouveau dépôt communal nous tient fort à cœur et des contacts ont déjà été initiés avec l'IBW.

La morgue de Bierghes sera démolie en 2015 pour être remplacée par une pelouse de dispersion. Un auteur de projet pour la réaffectation de la Chapelle des Augustines en bibliothèque sera prochainement désigné. Rappelons les travaux nécessaires à la réouverture de la Taverne du Moulin, qui ont été menés à bien par les services communaux.

Chaque jour, **nos équipes entretiennent nos écoles** (petits travaux mais aussi des travaux plus importants comme la pose de nouveaux châssis à l'école de la Ruelle Al Tache).

En complément du dossier de création d'une nouvelle crèche de 18 places à Bierghes, un crédit de 95.800 € a été inscrit au budget 2015 afin d'embellir l'école de Bierghes.

Outre ces grands projets, nous mettons l'accent sur **des petites mesures qui améliorent votre cadre de vie**.

Au niveau de la propreté, et en complément de la campagne de sensibilisation aux déchets réalisée par le PCS (Plan de Cohésion Sociale) et le Conseil communal des enfants, des personnes chargées du ramassage des déchets circulent tous les jours dans la Commune.

A notre arrivée à la gestion de votre Commune, nous avons été confrontés à la modification de la législation sur les pesticides. Les Communes ne pouvant plus utiliser ces produits, **de nouveaux moyens** ont dû être trouvés **pour éliminer les mauvaises herbes**.

La Commune a ainsi acheté du matériel de désherbage non chimique et efficace (brosse sur tracteur et brosse mécanique) comme en témoignent les beaux résultats au chemin de Ripain, par exemple.

Pour traiter plus rapidement le volume de travail d'**entretien des espaces verts**, une partie de cette tâche est maintenant sous-traitée : des entreprises rebecquoises se sont vues attribuer des marchés de fauche, de tonte, d'entretien de parterres ou de plantation. Tous ces efforts complètent le travail quotidien des ouvriers communaux.

L'accent est également mis sur le **curage des avaloirs** : une entreprise effectuée à présent deux passages annuels dans la Commune, là aussi en complément du travail réalisé par nos équipes communales.

En plus de ces mesures, de **nombreuses tâches** de moindre « importance » ont été réalisées par nos ouvriers : peinture des potelets sur trottoirs à Quenast, réfection au Chemin du Ry, marquage routier sur le parking du hall omnisports, peinture de la berme centrale à la Route Industrielle, marquage au parking « du Peuple », rénovation des parterres au rond-point Breda, remise en état du sentier Plancher des Vaches, curage des fossés,...

Il s'agit, bien entendu, de petits exemples, mais l'addition de toutes ces petites tâches permet de rendre votre Commune mieux sécurisée, plus belle et accueillante.

Pour conclure, le MR a pour objectif de **rendre votre cadre de vie plus agréable** en conjuguant petites actions et grands projets, **avec le souci permanent d'une utilisation optimale des moyens disponibles**.



## Les finances communales maîtrisées

Le budget ordinaire 2015, présenté en Conseil communal le 19.11.2014 par notre Echevin Philippe Hauters, s'inscrit dans le juste prolongement de la 3<sup>e</sup> modification budgétaire 2014, et des mesures courageuses prises pour la mise à l'équilibre du budget 2014, dans le respect de la circulaire de la Région.

En effet, avec des dépenses s'élevant à 11.372.370 € pour des recettes de 11.395.722 €, le boni est de 23.352 €.



Globalement les dépenses sont en augmentation de 2,4 %, soit de 265.082 € se déclinant en :

1. Charges de personnel de 4.633.205,15 €, en augmentation de 6,4 % soit 272.071 €, essentiellement la conséquence  
- du transfert de l'accueil extrascolaire du CPAS pour 70.000 €  
- de l'indexation de 1,5 % de la masse salariale pour 70.000 €  
- de la prévision de l'engagement du responsable des services techniques et diverses adaptations de statuts.
2. Frais de fonctionnement restant stables à 2.245.232 €, traduisant la volonté du Collège de maîtriser les coûts de fonctionnement au plus près de nos besoins réels.
3. Transferts s'élevant à 3.252.581 €, en augmentation de 6,73 % soit 205.218 €, résultant de l'indexation de 1,5 % (13.621 €) de la dotation à la zone de police et de **l'augmentation de 188.000 € de la quote-part communale pour la nouvelle zone de secours** (pompiers et service 100), selon la circulaire budgétaire.
4. Charge de la dette de 1.241.351 €, en diminution de 192.518 €, soit 15,5 %, conséquence d'emprunts échus et du financement sur fonds propres et subsides, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, des travaux repris au budget extraordinaire.

Les recettes, avec des taux de taxation inchangés, totalisent 11.395.722 €, en augmentation de 1,5 % soit 167.509 €, résultant essentiellement des transferts pour 159.249 € (Impôts des Personnes Physiques, sous réserve de montants devant encore être communiqués par le SPF Finances, l'indexation du précompte immobilier, à taux inchangé) et du Fonds des Communes en augmentation de 58.888 € pour atteindre 1.985.253 €.

Notons l'absence des 80.000 € de la taxe sur les pylônes de la téléphonie mobile, non encore votée à la Région.

**L'approche prudentielle et pluriannuelle des mesures responsables prises pour assurer l'équilibre budgétaire ordinaire dès 2014, et confirmé pour 2015, nous permet d'intégrer d'une part, les majorations des dotations de la zone de police et de la nouvelle zone de secours, et d'autre part, les marchés de sous-traitance pour la fauche, la tonte des espaces verts, l'entretien des avaloirs et la gestion des déchets de voiries, pour plus de propreté et de salubrité et répondre mieux encore à vos attentes, tout en maintenant le niveau de l'emploi communal.**

Le budget extraordinaire s'élève à 2.375.382 € dont 2.196.434 € seront affectés au financement des travaux, prioritairement axés sur d'importantes rénovations des infrastructures scolaires vieillissantes (pour 176.810 €) et aussi de nombreuses rénovations de voiries (pour 2.019.624 €) sur l'ensemble du territoire communal, en bénéficiant au maximum de subsides régionaux et provinciaux.

Le solde non affecté de 178.948 €, ajouté aux 701.977 € de boni cumulé du budget ordinaire constituent une réserve disponible de 880.925 €.

## Le marché du vendredi

Voilà plus de 150 ans qu'existe votre marché hebdomadaire qui, ces dernières années, retrouve un dynamisme nouveau. Lieu de rencontre privilégié, convivial et authentique, il favorise le « vivre ensemble ».



C'est pour garder cet esprit et afin de **redynamiser le marché** que Philippe Hauters, notre Echevin du Commerce, a rencontré et entendu les commerçants souhaitant être reconnus dans leur ancienneté sur le marché.

Le Collège communal désirant, de son côté, fidéliser ces commerçants, leur a proposé **un système d'abonnements**, dont le tarif a été établi sur base de la tarification en vigueur, en prévoyant toutefois l'euro symbolique pour le raccordement au compteur électrique. Ce fût aussi l'occasion de toiletter le Règlement du marché.

Ces abonnements, assurant aux commerçants un emplacement fixe, ont rencontré un total succès, l'ensemble des « anciens » commerçants y ayant souscrit, sans formuler de remarque.

Depuis lors, 2 occasionnels fréquentent le marché et des contacts ont été pris pour attirer sur votre marché des commerçants proposant des produits non vendus dans les commerces locaux.

**En vous rendant au marché, vous aurez aussi l'occasion de compléter vos courses auprès des commerces et artisans locaux, qui font le maximum pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Merci pour eux !**

## Le CPAS et son budget 2015

Le contexte socio-économique restera difficile en 2015. En effet, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, 36 personnes nous sont annoncées exclues du chômage sans pouvoir déterminer le nombre exact qui pourront faire valoir un droit au revenu d'intégration sociale.

Le budget présenté (6.706.034 €) intègre ces contraintes tout en maîtrisant les dépenses, ayant une tendance naturelle à augmenter.

Malgré ces perspectives difficiles, la détermination de Sophie Keymolen, Présidente du CPAS, à améliorer les services à la population et de répondre au mieux à ses besoins, est intacte, le CPAS devant rester ce lieu de solidarité pour permettre à chacun de garder ou retrouver son autonomie.

### Nos priorités restent inchangées :

- **L'aide et l'action sociales** (990.682 € soit 14,7% du budget) revêtent différentes formes : les revenus d'intégration, l'octroi d'une garantie locative, la prise en charge des frais médicaux, le financement d'une formation ou d'une remise à niveau, la guidance budgétaire, les aides-chauffage, un défaut de paiement auprès d'un fournisseur d'énergie ou d'eau, des allocations fédérales mazout, une aide aux introductions des dossiers pensions, un accompagnement relatif aux consommations énergétiques, aide aux personnes surendettées, etc.
- **L'insertion et réinsertion professionnelles**, notamment via les ateliers emploi et la remise à l'emploi sous forme d'articles 60, génèrera en 2015 une augmentation de 20 % du nombre de personnes (21) remises à l'emploi. L'Administration communale, « Rappel », l'A.I.D. et « Le Village Numéro Un » sont nos principaux partenaires. La prospection auprès des employeurs privés, offrant d'intéressantes perspectives de réinsertion professionnelle pour nos usagers, demande persévérance pour convaincre les employeurs à faire le pas d'un engagement à valeur sociale et aux incitants financiers non négligeables.  
Cette fonction représente une dépense de 662.495 € (10 % du budget), dont 468.576 € sont couverts par des transferts de l'autorité supérieure.
- **L'aide aux familles** avec l'appui de services avec lesquels nous avons signé une convention : l'I.S.B.W., Aides et Soins à Domicile et la Centrale des Soins à Domicile.
- Le service de **dépannage à domicile** réalise des petits travaux de jardinage ou d'intérieur non pris en charge par des entreprises privées. Une nouvelle tarification et un règlement révisé entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- **L'atelier repassage** vous propose toujours ses services par les titres services
- Notre Service des **repas chauds à domicile** livre quotidiennement quelques 50 repas préparés à la cuisine de la Résidence. De même, du potage est distribué aux écoles, au personnel communal et du CPAS, à la police locale et aux enfants inscrits aux plaines de vacances.
- Une collaboration étroite avec **le Service logement communal** permet de répondre au mieux aux nombreuses demandes de logement sur la Commune. Le CPAS gère un parc de 6 immeubles – soit 11 logements.

Nous collaborons aussi avec le service communal « Plan de Cohésion sociale », actif dans l'aide à la jeunesse afin d'encadrer au mieux les familles et les jeunes en difficulté. Cette collaboration a concrétisé les projets de potager collectif au Clos des Augustines et nous apportera une aide à la préparation de notre « Fête des générations ».

**Pour la Résidence d'Arenberg** (3.156.995,30 € ou 47 % des dépenses), les nouvelles normes pour l'agrément des maisons de repos exigent d'avoir autant de chambres à un lit que de chambres à deux lits. À ce jour, nous disposons de 23 chambres à deux lits, soit 46 lits et de 35 chambres à un lit. Les travaux de rénovation et d'extension sont prévus en 2015. Précisons toutefois que la rénovation prévoit de modifier les chambres doubles en chambres simples pour **porter la capacité à 85 chambres individuelles**. Le coût global de la rénovation est estimé à 4.310.437,44 € HTVA, financé d'une part, par des subsides de la Région, et d'autre part, par le produit de la vente des terres agricoles et enfin un emprunt.

Les dépenses de personnel à la Résidence (62 % du budget) connaissent d'importantes variations durant l'année par la nécessité de procéder à des remplacements immédiats dans le cas d'absence de personnel des soins.

En recettes, nous bénéficions de transferts de 1.625.870 €, dont l'INAMI pour 1.223.391 €, et de l'intervention des pensionnaires pour 1.287.661 €.



**Nos deux Maisons communales d'Accueil de l'Enfance** de Quenast et Rebecq (547.064 € soit 8 % du budget) nous permettent d'accueillir 36 enfants âgés de 0 à 36 mois. 24 des 36 places étant subsidiées par l'ONE, les 12 places restantes sont financées sur fonds propres, générant une charge nette de 186.510,21 €.

Dans un souci de cohérence et d'efficacité, l'accueil extrascolaire et les plaines de vacances seront transférés à la Commune au 1<sup>er</sup> janvier 2015, avec pour conséquence une réduction des dépenses d'environ 70 000 €.

La dotation communale de 1.153.280 €, stable par rapport à 2014, représente 17,09 % des recettes totales du budget 2015, les autres recettes provenant de subventions du Fédéral, de la Région, de l'INAMI ou des bénéficiaires de services.

### **Réhabilitation du site de l'ancienne Maison communale**

**Décentraliser le dépôt communal hors du centre de Rebecq**, pour plus de flexibilité et plus de mobilité des services, est un projet qui nous tient à cœur. Il est toutefois lié au devenir du site de l'ancienne Maison communale et du parc.

Récemment, le Collège a pris contact avec la Régie foncière provinciale via Sophie Keymolen, également en charge du Logement et Conseillère provinciale.



L'opportunité de travailler avec un organisme public tel que la Régie est multiple.

En effet, cette dernière propose une réelle expertise aux administrations, notamment grâce aux diverses compétences de ses équipes qui gèrent le projet de la première esquisse à l'aboutissement final.

**La Régie foncière a surtout une finalité sociale puisqu'elle met sur le marché, en Brabant wallon, des logements de qualité (ou des terrains) à l'acquisition à des prix accessibles et réservés prioritairement aux personnes à revenus modérés.**

Le logement est un facteur déterminant de notre qualité de vie. En Brabant wallon, la pression immobilière est forte et l'accès à la propriété ou à la location est difficile pour les personnes seules ou en couple, raisons pour lesquelles nous avons sollicité la collaboration de la Régie foncière.

Nous savons l'importance à vos yeux de la reconversion de ce site au cœur du village, c'est pourquoi **l'évolution de ce beau projet vous sera régulièrement présentée, aux moments opportuns, à la CCATM, au Conseil communal ainsi qu'en réunion publique.**

### **Très beau succès de nos Délices de la Mer 2014 !**

Notre repas annuel a, une fois de plus, rencontré un très beau succès, belle reconnaissance de la qualité des produits de la mer présentés à la dégustation.

Un tout grand merci à chacun des participants d'avoir partagé ce beau moment de détente et de convivialité !

**Rendez-vous est pris pour l'an prochain, le 03.10.2015... A vos agendas !**

### **BUFFET 'DÉLICES DE LA MER'**

**A VOLONTÉ  
SAMEDI 03 OCTOBRE 2015 - 19H00  
ANIMATION MUSICALE  
SALLE COMMUNALE DE QUENAST -  
CHEMIN DU CROLY N°11**



## Les jeunes MR de l'Ouest BW en marche !

Depuis quelques mois, une section JMR est active dans l'Ouest du Brabant Wallon et regroupe des jeunes de Tubize, Braine-le-Château, Ittre et Rebecq.



**Les JMR sont une section du MR ouverte aux 15-36 ans et totalement autonome.**

Cet espace de discussion et d'échange sur nos propres valeurs « jeunes » a généré notre propre programme, logiquement fort proche de celui du MR mais avec notre tonalité et une approche spécifiques.

Tu peux le découvrir sur le site des Jeunes MR nationaux :

[www.jeunesmr.be/generationdefi](http://www.jeunesmr.be/generationdefi)

Depuis quelques années, nous, les jeunes, avons décidé de **faire entendre notre voix et montrer que, nous aussi, avons des idées et des projets que nous discutons et élaborons ensemble.**

Chacun(e) peut d'ailleurs remarquer une émergence des jeunes dans la vie politique.

Notre nouveau Premier Ministre (Charles Michel) était encore JMR il y a 2 ans alors qu'aux dernières élections, pas moins de 96 jeunes étaient présents sur les listes MR, preuve de l'intérêt des jeunes pour la chose publique et la politique et les enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Mais les jeunes MR, ce n'est pas que parler « politique », ce sont aussi des opportunités de rencontres, de discussions d'égal à égal quel que soit le niveau social, des amitiés qui se nouent ou encore des activités plus ludiques comme notre sortie bowling du 14 décembre dernier au Bowl Factory de Braine-l'Alleud.

Si tu as des idées à exprimer et que tes idées sont proches des nôtres, n'hésite pas à rejoindre notre belle équipe !

Tu peux aussi suivre **notre page Facebook « Jeunes MR de l'Ouest du Brabant Wallon »** pour rester informé de nos activités.

L'avenir ça se travaille, tu le sais. Nous les jeunes, sommes l'avenir. Alors, travaillons-le aussi !

**N'attends pas que l'on te donne la parole... Prends-la ! est le slogan des Jeunes MR** dans lequel tu peux probablement te reconnaître !

Rejoins-nous donc pour prendre la parole et apporter tes idées à notre projet de société !

Dans l'attente du plaisir de faire ta connaissance, merci d'avoir lu ces quelques lignes !

Vandenborre Adrien, Président des JMR BW Ouest

Facebook: Vandenborre Adrien / Mail: [vbadri@hotmail.com](mailto:vbadri@hotmail.com) / Tel : 0479/459019

## La taxe « égouts » pour plus de salubrité et de propreté

Lors de l'élaboration du budget 2014, que la circulaire de la Région nous invitait à présenter à l'équilibre, les 2 groupes politiques composant la majorité ont dû prendre la décision de recettes nouvelles et de réductions de dépenses.

Pour les dépenses, notre choix fut notamment le remboursement anticipé de la dette communale pour 1 400 000 €, soit une réduction annuelle de près de 260.000 €.

Pour les recettes, notre option a été d'une part, de solliciter les additionnels à l'Impôt des Personnes Physiques et d'autre part, une « taxe égouts » afin de répondre à nos engagements et vos demandes pour plus de propreté et de salubrité dans nos quartiers.

En effet, pour nous, les revenus du travail sont suffisamment sollicités, c'est pourquoi notre choix s'est porté pour une contribution spécifique. Ces nouveaux moyens nous ont déjà permis de conclure des marchés de sous traitance pour la tonte des espaces verts, la fauche, le curage des fossés, et pour 2 entretiens annuels des avaloirs de notre Commune.

Par ailleurs, rappelons-nous que les nouvelles techniques de traitement des mauvaises herbes, qui fait suite à l'interdiction de l'utilisation des herbicides dans les Communes, demandent malheureusement plus de temps et de moyens financiers.

Nous tenons également à préciser que le produit de cette taxe couvre à peine l'augmentation annoncée de 188.000 € de notre quote-part communale dans la nouvelle zone de secours.

Dans le contexte socio-économique difficile que nous vivons, nous avons dû faire ce choix difficile mais responsable, dans le souci permanent de pouvoir vous assurer le meilleur service au meilleur coût.

## Hommage à André Fagnard



Un esprit vif, inventif et épris de liberté, doublé d'un fin politicien, vient, en toute discrétion, de tirer sa révérence, en ce début décembre.

Entré à l'Administration communale de Rebecq-Rognon en 1947, André Fagnard en devient Secrétaire communal en 1948, Citoyen d'Honneur en 1982, Premier Echevin en 1983, Bourgmestre en 1989 et Conseiller communal en 1994, parcours hors du commun d'un personnage dont sa Commune sera sa seule ambition politique au sein de la famille libérale.

Ancien combattant et prisonnier de guerre, il était toujours Président de l'Union des Groupements patriotiques de la Commune.

André a toujours été sensible à la préservation du patrimoine historique communal.

Avec la complicité de René De Smedt, en 1973, il fait racheter par la Commune les moulins, dont le plus grand deviendra notre Musée d'Arenberg.

Ce n'est pas sans émotion qu'en 1994 André apprécie la rénovation du Petit Moulin, point d'orgue du jeu télévisé "Les invincibles" dont l'animateur Philippe Soreil déclara "je n'ai jamais rencontré un mayor qui aime sa Commune comme celui de Rebecq".

Il fût aussi membre fondateur du Foyer Culturel en 1971 qui, à son initiative, est un des premiers en Brabant Wallon à être reconnu comme Centre culturel en 1973 par la Communauté Française.

Les haltes-garderies et la Maison Communale de l'Enfance furent des projets qu'il sut mener à bien et que nombre de parents et de bambins apprécient encore chaque jour.

André adore sa Commune dont le caractère touristique lui doit beaucoup. Par ses "week-ends enchantés" sur la RTB Radio Hainaut et ses "week-end sans frontières", des dizaines de milliers de touristes découvrent et apprennent à aimer les charmes discrets de ce petit coin pittoresque du Brabant Wallon, lors d'une promenade pédestre ou par la grâce des contorsions, dans la Vallée des Oiseaux, du Petit Train du Bonheur qu'il favorisa à mettre sur les rails en 1987.

Auteur-interprète, ce barde rebecquois, comme le qualifie Jean Vandendries, journaliste nivellois du Soir, est aussi un amuseur public qui, fin observateur de ses contemporains, aime croquer les plus pittoresques d'entre eux, par ses chansons wallonnes dont les inoubliables tubes, les Tchauffeus d'autobus et les Cinsis, mais aussi par ses revues théâtrales qui sont autant de gros succès populaires : "Rebecq Grognon" en 1957, "Rebecotez-vous" en 1988 ou "Les cos taxés" en 1998.

Jamais à court de bonnes idées, au début des années 2000, André émet l'idée d'un club de jeunes aînés qui depuis, se réunissent le 3<sup>e</sup> mercredi du mois à l'ancienne gare de Rebecq pour écouter une conférence ou participer à d'autres divertissements, autour d'un quartier de tarte et d'un café.

Un des regrets d'André sera l'absence d'une Maison de la Mémoire à Rebecq. Si un Musée de l'Histoire Locale devait voir le jour à Rebecq, pourquoi ne pas le dénommer "Espace De Smedt - Fagnard", deux grands amoureux de leur Commune qui leur devrait bien cette légitime reconnaissance ?

**Vive el Mayor !**

## Nos élus



### Sophie KEYMOLEN

**Présidente du Centre Public d'Action Sociale**

*En charge de la santé, de l'aide sociale, de l'accueil de la petite enfance et des aînés, du logement, de l'aide aux personnes handicapées*

*Comité d'attribution des logements sociaux*

36, Chemin de la Malpensée - 1430 Rebecq

[sophie.keymolen@gmail.com](mailto:sophie.keymolen@gmail.com) - 0496/12 26 86



### Axel DEMOL

**Échevin des Travaux de voiries et des bâtiments**

*Comité de suivi Carrières de Bierghes*

*Conseil d'administration de IBW*

*Commission Paritaire Locale d'enseignement officiel (COPALOC)*

*A.G. de la Maison des Jeunes*

59, Chaussée Maieur Habils - 1430 Bierghes

[axel.demol@tvcablenet.be](mailto:axel.demol@tvcablenet.be) - 0475/25 26 68



### Hervé MEERSSCHAUT

**Echevin de l'Urbanisme, de la Mobilité et de l'Agriculture**

*Conseil de la zone de Police Ouest BW*

*Comité d'attribution des logements sociaux*

1, Avenue Cantelaube - 1430 Bierghes

[hervemeersschaut@hotmail.com](mailto:hervemeersschaut@hotmail.com) - 0474/35 17 16



### Philippe HAUTERS

**Echevin du Commerce et de la Participation citoyenne**

*Président de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)*

*Comité de concertation/négociation syndicale*

*Comités de suivi Carrières de Quenast et Chenil*

6, Chaussée de la Genette - 1430 Rebecq

[philippe.hauters@skynet.be](mailto:philippe.hauters@skynet.be) - 0472/96 59 13



### Michel TONDEUR

**Conseillé communal**

*Comités de suivi Carrières de Quenast et Bierghes et Chenil*

*Conseil Consultatif Communal des Aînés*

*Com. Consult. d'Aménag. Territoire et Mobilité (CCATM)*

*Conseil d'Administration de l'ALE*

86, Chaussée Maieur Habils - 1430 Bierghes

[michel.tondeur@skynet.be](mailto:michel.tondeur@skynet.be) - 0497/85 21 30



### Cédric DE BROE

**Conseillé du CPAS**

*Concertation Commune-CPAS*

*Comité d'attribution des logements sociaux*

31, Chemin Basse Franchise - 1430 Rognon

[ceddom@busmail.net](mailto:ceddom@busmail.net) - 0476/24 10 47

## Nos membres du comité



### Colette BOMBOIS-MENEGHELLO

*Vice-Présidente du Centre Culturel Rebecq  
Conseil d'administration de Roman País*  
87, Rue de la Station - 1430 Quenast  
colette.bombois@scarlet.be - 0486/21 83 59



### Aurélie DE GODT

10, Chemin Tambourin - 1430 Rebecq  
degodt.aurelie@gmail.com - 0470/52 42 07



### Benjamin DE LONGHI

*Commission Consultative des Sports*  
2, Avenue des Cerisiers Roses - 1430 Rebecq  
benjamindelonghi@hotmail.com - 0478/74 35 62



### Francine HOGNE

*Comité de concertation/négociation syndicale  
Conseil d'administration de l'ALE*  
56, Rue du Buchot - 1430 Wisbecq  
0478/050 491



### Isabelle HERZET

*Com. Consult. d'Aménag. Territoire et Mobilité (CCATM)*  
3, Chemin Maurice Bouvette - 1430 Rognon  
biscot@skynet.be - 0497/88 45 71



### Claude VAN BEVER

*Conseil de Gérance du Hall Omnisports*  
13, Rue Charles Borremans - 1430 Bierghes  
photoclau@gmail.com - 0478/63 44 71



### Michel MARECHAL

*Com. Consult. d'Aménag. Territoire et Mobilité (CCATM)*  
25, Chemin du Croly - 1430 Quenast  
marechal.michel60@skynet.be - 0476/65 01 53



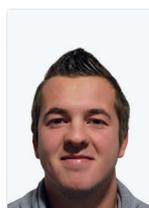
### Alban ROBERT

38, Chaussée de la Genette - 1430 Rebecq  
albanrobert@hotmail.com - 0475/89 53 92



### Dominique THIELS - CLEMENT

*Com. Consult. d'Aménag. Territoire et Mobilité (CCATM)*  
37, Rue Anne Croix - 1430 Bierghes  
clement.thiels@hotmail.be - 0496/10 33 70



### Adrien VANDENBORRE

*Commission Consultative des Sports  
Président des Jeunes MR de Rebecq  
Conseil d'administration du Centre Culturel de Rebecq*  
56, Rue du Buchot - 1430 Wisbecq  
vbadri@hotmail.com - 0479/45 90 19



### Francis Surleau

64, Rue Thiembecq - 1430 Rebecq  
francisrebecq@hotmail.com - 0498/62 11 52



### Jean-Pierre HAUMONT

8, Rue Warichaix - 1430 Wisbecq  
jphaumont@gmail.com - 0495/58 31 07

**j'ai Me Rebecq**  
Mouvement Réformateur



Et encore une très bonne santé et  
une excellente année **2015 !**

